

rière. Merci beaucoup d'être venu, monsieur Bell.

Le sénateur Fergusson: J'aimerais vous féliciter, de même que les Services familiaux, pour cet excellent rapport bien documenté, et pour les recommandations très utiles que vous nous avez soumises cet après-midi. J'aimerais aussi féliciter les Services familiaux de compter dans leurs rangs M^{lle} Florence Christie, qui est reconnue comme l'un des plus éminents travailleurs sociaux au Canada. Je pense que cela constitue un immense atout pour la ville de Saint-Jean. Le rapport démontre qu'elle a certainement travaillé à sa préparation et je suis persuadé que l'on doit lui en attribuer une grande part, bien que M^{me} Forsythe et les membres du bureau aient certainement offert leur contribution.

Je trouve très heureux que l'on ait traité en particulier des effets psychologiques de la pauvreté, sans pour cela oublier que les gens peuvent être très démoralisés par la pauvreté économique. Je pense que le Comité n'en avait pas assez appris sur les effets psychologiques et il est très bien que vous nous en ayez parlé.

J'aimerais vous questionner au sujet de votre septième recommandation. Vous parlez, pour les personnes âgées, de services tels que les cantines mobiles, les services d'aide familiale et les centres de rencontre. Je m'intéresse en particulier aux cantines mobiles. En existe-t-il à Saint-Jean?

Mlle Christie: Oui, mais d'une manière très sporadique. Une église a déjà procuré ce service et le YWCA le faisait jusqu'à tout récemment. Nous avons beaucoup insisté sur ce genre de service et nous espérons que des groupements s'en chargeront; comme vous le savez, les personnes âgées ont besoin de ce service et elles l'apprécieraient.

Le sénateur Fergusson: Cela m'intéresse aussi beaucoup. Vous dites que ce service se pratique chez vous; est-ce sur une base hebdomadaire ou bi-hebdomadaire?

Mlle Christie: Sur une base bi-hebdomadaire, monsieur le sénateur.

Le sénateur Fergusson: Vous dites que le gouvernement devrait subventionner. Dans bien des endroits, des volontaires ont commencé le travail et dans certains autres pays, j'ai vu cela arriver. Les volontaires ont impressionné le gouvernement à tel point qu'éventuellement, les repas eux-mêmes étaient payés par lui; et on a continué d'utiliser les volontaires pour faire la livraison et autres travaux du même genre. Croyez-vous que cela serait possible au Nouveau-Brunswick?

Mlle Christie: Certainement, car les volontaires pourraient très bien faire le travail. Je pense que s'ils obtenaient une aide financière quelconque, ils pourraient étendre le service et même l'introduire dans d'autres endroits. Il semble que tout ait reposé sur certains individus parfaitement convaincus du besoin qui existe, et nous les avons parfois avisés quand il y avait baisse d'intérêt de la part des autres. Il semble qu'il faille quelqu'un pour démarrer quelque chose et pour donner ensuite aux autres la motivation nécessaire pour continuer. Comme vous le savez, cela exige, de la part des volontaires principaux, beaucoup d'organisation et de temps.

Le sénateur Fergusson: Les gens qui faisaient la livraison en Nouvelle-Zélande m'ont beaucoup impressionnée. Il s'agissait de femmes de docteurs de la localité, et aucune n'était travailleur social ni n'avait un intérêt quelconque dans le service social. Cela leur tenait à cœur et elles s'organisaient. Elles auraient surtout passé leur temps libre à jouer au bridge ou au golf. Les services qu'elles procuraient et les rencontres qu'elles avaient avec les gens chez qui elles allaient leur importaient tellement que si, un jour, elles étaient malades, elles ne voulaient pas céder leur journée de peur de la perdre et elles envoyaient leur mari ce jour-là.

Je me demandais si le service pourrait fonctionner ici de la même manière et s'il pourrait intéresser beaucoup de gens qui n'ont, jusqu'à maintenant, manifesté aucun intérêt pour ce genre de travail. Le sénateur McGrand a dit que des jeunes gens cherchaient à contribuer de quelque manière.

Mlle Christie: Je pense qu'il y a bien des façons d'amener les jeunes à participer à ces régimes institués pour venir en aide aux autres.

Le sénateur Inman: Je suis disposé à appuyer tout ce que le sénateur Fergusson a dit concernant votre mémoire. En effet c'était, à mon avis, l'une des plus intéressantes que nous ayons entendus et tout ce qui touche la famille et les enfants nous concerne. A la page 2 de votre mémoire, vous dites ceci:

La société contemporaine attache une telle importance aux valeurs matérielles que les valeurs humaines sont reléguées au second plan.

En vous reportant à la télévision et à la publicité, croyez-vous qu'elles sont à blâmer pour le malaise populaire de nos jours?

Mlle Christie: Oui, je le crois.

Le sénateur Inman: A cause des pressions?